

Recul des vols à main armée dans le secteur marchand

En 2014, le nombre de vols à main armée a fortement diminué. Cette tendance, qui s'inscrit sur le long terme, touche aujourd'hui toutes les branches du secteur marchand.

Le plus bas niveau jamais atteint

En 2014, 2 619 vols à main armée ont été recensés par les forces de sécurité intérieure. En un an, leur nombre a diminué de 21 %. Cette évolution n'est pas inédite. Elle s'inscrit dans une tendance baissière de plus long terme. Ainsi, depuis 2009, le nombre de vols à main armée dans le secteur marchand¹ a reculé de 44 %.

Au regard des statistiques disponibles, 2009 constitue l'année du deuxième et dernier pic enregistré depuis 1996, le premier correspondant à l'année 2002. Globalement, hormis ces deux pics, on observe une tendance à la baisse sur l'ensemble de la période. Le niveau des vols à main armée contre le secteur marchand enregistré en 2014 est le plus faible mesuré depuis 1996.

Une baisse généralisée

Plus détaillées que les agrégats proposés par l'état 4001, les données fournies par l'Office central de lutte contre le crime organisé (OCLCO) sont ventilées selon la nature des commerces visés. La grande proximité des deux sources au niveau agrégé justifie le fait d'exploiter les données compilées par cet office pour identifier les principaux secteurs qui bénéficient du recul des vols à main armée sur la période récente.

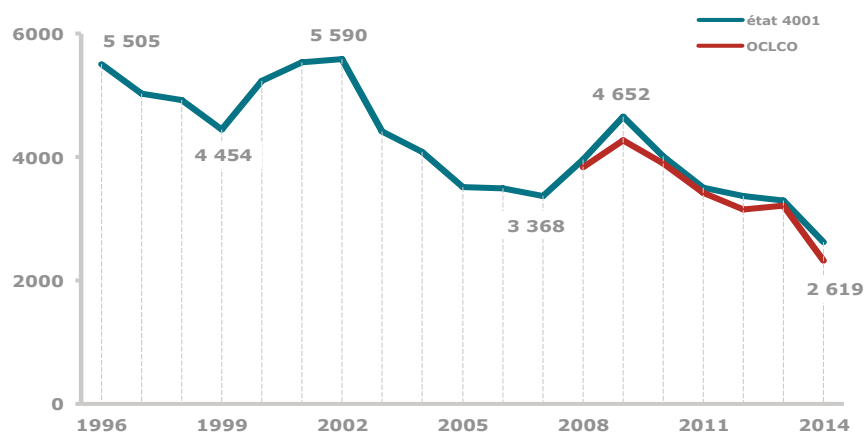
En 2014, toutes les branches du secteur marchand identifiées par l'OCLCO ont connu une baisse du nombre de vols à main armée. Plus particulièrement, ceux contre les commerces de détail non alimentaire, de type bureaux de tabac, pharmacies, bijouteries ou encore stations-services, ont reculé de 37 %. Cette baisse contribue pour près de la moitié à l'évolution du nombre total de vols à main armée.

Indépendamment de la surface de vente, les vols à main armée contre les commerces de détail à prédominance alimentaire sont également en replis en 2014 (- 20 %). Cette baisse fait suite à une augmentation de leur nombre en 2013 qui résultait notamment d'une reprise du nombre de vols à main armée contre les grandes surfaces.

Dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, le nombre de vols à main armée décline également en 2014 (- 20 %), alors que leur nombre avait peu varié au cours des années précédentes. Les vols à main armée contre des établissements financiers diminuent de 25 % en 2014. Dans ce secteur, la baisse continue entre 2008 et 2014 atteint 75 %.

1

Évolutions du nombre de vols à main armée dans le secteur marchand selon la source

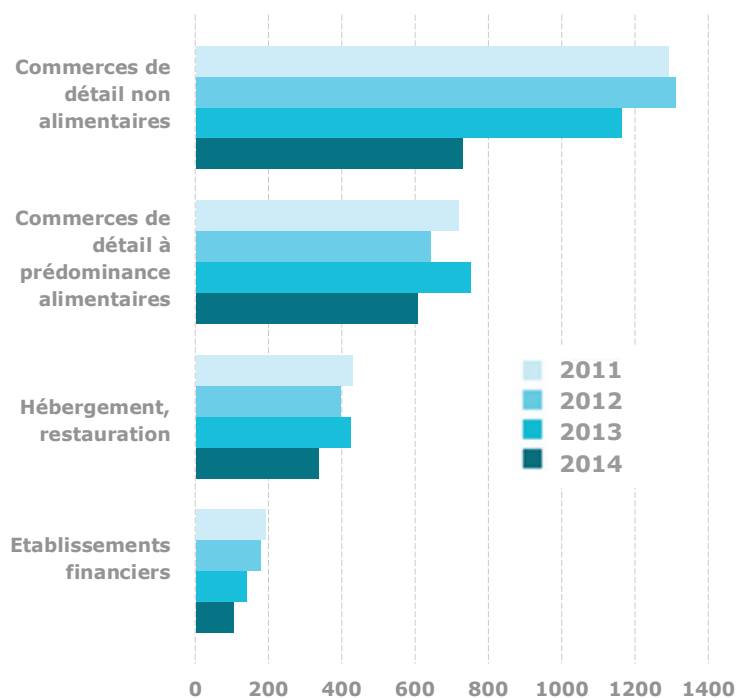


Source : état 4001 annuel, DCPI / télégrammes OCLCO

Champ : France métropolitaine

••• (1) Les éléments méthodologiques ayant conduit l'ONDRP à regrouper un ensemble de vols à main armée sous cette appellation sont développés dans la partie intitulée « Développement sur... » du [Grand Angle 32](#).

Évolution du nombre de vols à main armée dans le secteur marchand



Source : télégrammes, OCLCO

Champ : France métropolitaine

SOURCES et DÉFINITIONS

OCLCO L'Office central de lutte contre le crime organisé est placé sous la responsabilité de la Sous-direction de la lutte contre la criminalité organisée et la délinquance financière (SDLCODF). Il est en charge de la centralisation des données issues des services de police et des unités de gendarmerie concernant tous les crimes et délits commis par des groupes criminels.

État 4001 L'état 4001 est une source administrative relevant les crimes et délits constatés par les services de police, de gendarmerie et la préfecture de police de Paris. Il concerne exclusivement les faits faisant l'objet d'une procédure judiciaire transmise au parquet.

Vols à main armée L'étude porte sur les vols commis ou tentés au moyen d'une arme à feu. Par commodité de lecture, la dénomination « vols à main armée » est préférée à la mention exhaustive « vols à main armée commis ou tentés au moyen d'une arme à feu ».

Secteur marchand Le secteur marchand désigne les personnes morales de droit privé à but lucratif, c'est-à-dire les établissements qui ont pour objectif de réaliser un bénéfice. Sont donc exclus de cette étude les vols à main armée contre les particuliers à leur domicile ou hors du domicile, les établissements d'assistance ainsi que les administrations.

Évolution du nombre de vols à main armée dans le secteur marchand selon le type d'établissement

	2011	2012	2013	2014	Var ^o (%) 2013/14
Ensemble du secteur marchand	3 426	3 149	3 211	2 319	-28
Etablissements financiers	192	176	139	104	-25
Agences bancaires (hors agences du groupe "La Poste")	56	56	31	30	-3
Agence du groupe "La poste"	136	120	108	74	-31
Etablissements industriels et commerciaux	3 186	2 931	3 035	2 193	-28
Commerces de détail non alimentaire	1 292	1 311	1 163	728	-37
Stations-services	245	246	208	153	-26
Tabacs-PMU-Française des jeux	540	571	580	368	-37
Bijouteries-horlogeries-joailleries-orfèvreries	359	327	224	119	-47
Pharmacies et commerces d'articles médicaux	100	118	104	56	-46
Parfumeries / coiffeurs / instituts de beauté	48	49	47	32	-32
Commerces de détail à prédominance alimentaire	719	642	752	605	-20
Surfaces supérieures à 400 m ²	245	193	264	208	-21
Surfaces inférieures à 400 m ²	474	449	488	397	-19
Hébergement, restauration	430	397	424	337	-21
Hôtels	110	78	88	65	-26
Débit de boisson / restaurants	320	319	336	272	-19
Autres	745	581	696	523	-25
Entreprises de transports de fonds	48	42	37	22	-41

Source : télégrammes, OCLCO

Champ : France métropolitaine

Note : l'OCLCO recense les vols à main armée depuis 2008. La volonté de cet office de suivre l'évolution des vols à main armée au niveau le plus fin l'a conduit à détailler la nature des commerces dit « de proximité » dans une nouvelle nomenclature. Ainsi, même si on dispose du nombre total de vols à main armée depuis 2008 et de certains sous agrégats, ce n'est qu'à partir de 2011 que l'ensemble des informations détaillées sont disponibles.